



INFO

Mardi, le 19 mai 2026

G-ensis

Le SEV s'oppose clairement à toute suppression d'emploi

Chères et chers collègues,

Les nouveaux projets de suppressions de postes communiqués le 19 mai et liés à la ré-organisation G-ensis chez CFF Cargo suscitent chez de nombreux collègues, à juste titre, une profonde insécurité, une déception mais aussi de la colère. Jour après jour, tous les collègues aux CFF et chez CFF Cargo apportent une contribution notoire au bon fonctionnement de l'exploitation, sous une forte pression, – en faisant preuve d'un énorme engagement, d'une grande flexibilité et en prenant beaucoup de responsabilités. Donc le mécontentement est d'autant plus élevé que de nouvelles suppressions d'emploi ont été annoncées. Derrière chaque poste, ce sont des personnes, des collègues, des teams et des familles qui sont touchées.

Pour le SEV il est clair que nous nous opposons à toute suppression d'emploi. L'évolution actuelle montre une fois de plus l'absurdité de la politique de transfert du trafic inadaptée menée par la Confédération.

Toutefois, il faut relever que les collaborateurs et collaboratrices des CFF et de CFF Cargo disposent, grâce à la CCT, d'un mécanisme de protection important qui empêche les licenciements pour des raisons d'exploitation ou économiques. Le SEV met tout en oeuvre pour trouver avec CFF Cargo des solutions alternatives envisageables pour toutes les personnes concernées. Du point de vue du SEV, les alternatives proposées par les CFF ne doivent pas seulement être acceptables au sens de la CCT, mais il faut tenir compte de la situation véritable des personnes concernées. La durée maximale de 2 heures du trajet pour se rendre du domicile au travail peut être un problème insurmontable et, selon les fonctions, même représenter un risque pour la sécurité. Il faut impérativement que les CFF fassent des concessions à ce sujet.

Certains ont prétendu ces derniers jours que le SEV avait donné son accord aux suppressions de postes chez CFF Cargo dans le cadre d'une procédure d'orientation. Ceci



INFO

Mardi, le 19 mai 2026

est parfaitement faux et n'a aucun fondement. Pendant la procédure d'orientation, le SEV est informé des réorganisations qui ont été prévues et exprime sa position. Il n'a jamais donné son accord aux suppressions d'emplois. Bien au contraire: dès le début, le SEV a adopté une position très critique à l'égard de la réorganisation G-ensis et de la politique de transfert du trafic inadaptée de la Confédération. Maintes fois, il est intervenu personnellement auprès du Conseil fédéral et a critiqué vivement à plusieurs reprises les projets de démantèlement.

La situation actuelle est sérieuse. C'est justement pour cela qu'il faut maintenant prendre ses responsabilités, faire preuve d'objectivité et proposer des solutions concrètes. Il faut se concentrer pleinement sur les personnes concernées. Le SEV continuera à s'engager sans relâche afin que les suppressions de postes soient évitées et que des solutions réalisables et réellement acceptables soient trouvées.

C'est justement dans les situations difficiles que l'on remarque l'importance de la solidarité, de la cohésion et d'une représentation syndicale forte. Le SEV continuera à assumer cette responsabilité.

Cordiales salutations

Patrick Kummer
Vice-président SEV

Voir également [notre communiqué de presse actuel](#), l'info SEV d'aujourd'hui intitulée «CFF Cargo met en application la sixième tranche de « G-ensis » – Freinage d'urgence raté ? Le démantèlement qui met en péril l'avenir de CFF Cargo» et les [articles sur « G-ensis » sur sev-online.ch \(rechercher avec le mot-clé « G-ensis »\)](#).



Deviens, toi aussi membre du SEV maintenant et nous défendrons tes intérêts !

Tu décides!

sev-online.ch/adherer